

2018

POSSIBILITE
DE RAJOUTER
UN GOÛTER

AVENTURE ENFANT
PACK PARCOURS AVENTURE
3 À 15 ANS
SCOLAIRES

Nom : **PACK PARCOURS AVENTURE**

Durée : **1/2 journée**

Contenu : **Parcours dans les arbres+Vallée des tyroliennes*+Toboggan géant + escalade**

Age : **A partir de 3 ans, *A partir de 12 ans**

Budget : **A partir de 12 €**

Encadrés par des professionnels, faites de vos sorties scolaires et extra-scolaires des moments de forte convivialité et d'épanouissement!

Contenu :

- > Accueil au Parc Alsace Aventure,
- > équipement et initiation aux activités par les moniteurs du parc
- > Accès aux différentes activités sous la surveillance des adultes grimpants et accompagnants le groupe.
- > Possibilité de goûter sur l'espace réservé.

Tarifs :

3-6 ans =	€ 12	Pratique libre
7-11 ans =	€ 17	
+ de 12 ans =	€ 21	
Adulte offert (1 pour 8)=	€ 0	
Formule goûter (1 crêpe + 1 boisson au verre) =	€ 3	

(tarifs à partir de 8 personnes payantes)

QU'EST-CE QUE CA COMPREND ?

1/2 journée d'activités dans et autour des arbres (1à 9 parcours dans les arbres selon les âges et les envies, 3000 mètres de tyroliennes, Toboggan géant, espace escalade) l'accès à l'espace pique nique.



BON DE COMMANDE : (vos coordonnées complètes sont à préciser au dos de ce document -structure,nom, adresse, tél-)
(A renvoyer complété et signé accompagné d'un acompte de 150€, chèque ou virement à **PARC ALSACE AVENTURE, Col du Kreuzweg, 67220 BREITENBACH**)

RIB : CCM SELESTAT Code Banque 10278 Code Guichet 01300 Nr Compte 00020135701 Clé 97
IBAN : FR76 1027 8013 0000 0201 3570 197 BIC : CMCIFR2A

NOM DE LA RESERVATION :

DATE DE LA SORTIE:

Nbre de participants:

..... 3 à 6 ans	=	€ 12
..... 7 à 11 ans	=	€ 17
..... 12 à 15 ans	=	€ 21
..... Adulte offert (1/8)	=	€ 0
..... Formule Goûter (1 crêpe + 1 boisson au verre) =		€ 3

HEURE SOUHAITEE :

Pratique libre

TOTAL :

Euros :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de vente présentes sur le site internet. Date et signature :

Afin de garantir une sécurité optimale de l'activité « accro-branches », Le Parc Alsace Aventure répond à toutes les exigences de la réglementation en vigueur :

Norme AFNOR NF EN 15567-1 / Norme AFNOR NF EN 15567-2

Des moniteurs sont présents pour vous accueillir, vous expliquer les manipulations et restent à proximité au sol tout le long de votre évolution. Le groupe d'enfants évoluera alors sous la surveillance et la responsabilité des adultes accompagnateurs.

Dans tous les cas, afin de garantir une organisation optimale, nous préconisons, à votre niveau, un adulte grimpant pour 8 enfants/jeunes maximum.

